

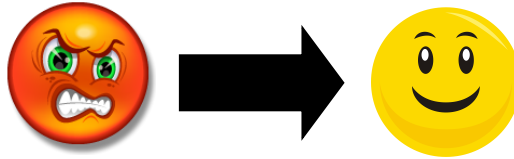
Code de vie

2018-2019

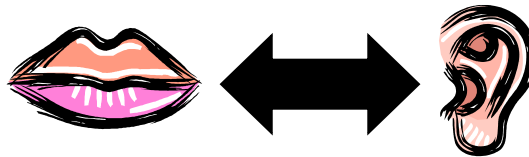


4

ÉTAPES POUR RÉGLER MES PROBLÈMES



Se calmer



Se parler



Je te fais un message clair :
J'aime quand...
Je n'aime pas quand...
Je me sens... quand...



Chercher des solutions



Trouver

S'entendre sur une solution pacifique



CODE DE VIE

Nos *trois* valeurs à l'école sont :

**LE RESPECT,
LA RESPONSABILITÉ ET
LE SAVOIR-VIVRE.**

RESPECT	RAISON
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Je respecte les adultes et les autres élèves en gestes et en paroles. ➤ Je prends soin de mon matériel, de celui de l'école et de mon environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour vivre dans un climat harmonieux et agréable pour tous.

RESPONSABILITÉ	RAISON
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Je suis une personne responsable par mes choix, mes gestes et mes paroles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour être fier (fière) de moi. ➤ Pour éviter de prendre du retard dans mes apprentissages et favoriser ma motivation scolaire. ➤ Pour développer de bonnes habitudes de travail. ➤ Pour développer mon autonomie et mon jugement.

SAVOIR-VIVRE	RAISON
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Je fais preuve de savoir-vivre dans mes gestes et mes paroles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin d'avoir des relations harmonieuses avec les autres. ➤ Pour que les autres me trouvent agréable. ➤ Pour devenir un bon citoyen. ➤ Pour contribuer à l'esprit de groupe et au sentiment d'appartenance.



APPLICATION DU CODE DE VIE

OBJECTIFS



- Promouvoir et soutenir le respect chez les élèves.
- Encourager les enfants à prendre leurs responsabilités en tant qu'élève.
- Développer des attitudes positives à l'école en adoptant des comportements de savoir-vivre.
- Encourager l'élève à corriger ses erreurs lorsqu'elles sont commises.
- Privilégier l'enseignement explicite des bons comportements et encourager les bons choix que font les élèves.

LORSQUE TU NE RESPECTES PAS UNE DES RÈGLES DE CONDUITE, UNE DES CONSÉQUENCES SUIVANTES POURRAIT ÊTRE APPLIQUÉE :

- | | |
|--|---|
| ➤ Pratiquer les comportements attendus | ➤ Perdre un droit ou un privilège |
| ➤ Faire une récréation guidée | ➤ Avoir un usage limité ou restreint du matériel ou de l'espace |
| ➤ Reformuler son message | ➤ Se faire confisquer un objet |
| ➤ Offrir ses excuses | ➤ Contacter les parents |
| ➤ Faire un geste de réparation | ➤ Reprendre le temps perdu |
| ➤ Remplir une fiche de réflexion ou exécuter un travail supplémentaire | ➤ Participer à une résolution de conflits ou à une médiation |
| ➤ Laver ou réparer le matériel endommagé | ➤ Être en retenue |
| ➤ Rembourser les dommages causés ou faire des travaux communautaires | ➤ Être en retrait à l'interne ou à l'externe |
| | ➤ Être en suspension |
| | ➤ Toute autre conséquence logique |

Dans les cas extrêmes (menaces graves, intimidation, fugue, vandalisme, vol, etc.) l'aide des policiers peut être demandée.



PARFOIS, TU AURAS BESOIN D'UN COUP DE POUCE

VOICI CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE :

- Te rencontrer pour discuter avec toi
- Être soutenu par un intervenant de l'école
- Rencontrer un professionnel
- Établir un contrat avec des engagements
- T'accompagner à l'aide d'une feuille de route
- Participer à une rencontre avec tes parents
- Élaborer un plan d'intervention
- Te référer à un service externe à l'école
- Te faire participer à diverses activités éducatives et de prévention
- Toute autre mesure d'aide appropriée





COMPOTEMENTS INTERDITS



Dans notre école, sont **strictement interdits tous les comportements d'intimidation et de violence**, c'est-à-dire : dans la bâtisse et la cour, dans les autobus scolaires, sur les lieux de sorties scolaires et lorsque tu utilises les médias sociaux (texto, courriel, réseaux sociaux comme Facebook, etc.).

La VIOLENCE c'est... lorsque quelqu'un, avec de **mauvaises intentions, veut blesser** une autre personne :

- avec ses **gestes** (frapper, bousculer, lancer des objets, etc.) ou ;
- avec ses **paroles** (insulter, menacer, dire des fausses histoires sur les autres ou des choses méchantes, etc.).

L'INTIMIDATION c'est... lorsque quelqu'un utilise la **violence** auprès d'une personne :

- de manière **répétitive** (le fait souvent)
- qui a de la **difficulté à se défendre** (parce que celle-ci est moins forte, plus petite ou moins populaire),
- pour **provoquer de la détresse** (la victime se sent malheureuse, mise à part, en danger, etc.).

CONSÉQUENCES

Nous allons aussi intervenir lorsque des actes commis à l'extérieur de l'école ont des conséquences négatives sur la vie des élèves à l'école

Une **conséquence** sera choisie selon la gravité et la fréquence des comportements interdits.

DÉNONCIATION

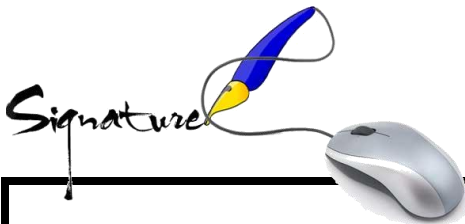
Dans notre école, tu peux **déNONcer** les actes de violence et d'intimidation de la façon suivante :

Boîtes de dénonciation (entrée du gymnase). Les écrits doivent être signés.

Aller rencontrer un membre du personnel

Téléphoner à la direction : 450 773-3855

Envoyer un courriel à la direction : dir.henri-bachand@cssh.qc.ca



Mon engagement



J'ai pris connaissance des règles du code de vie et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève : _____

J'ai pris connaissance du code de vie et des démarches disciplinaires de l'école.

Signature du parent : _____

CODE DE CONDUITE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE SUR L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

En tant qu'élève, au regard de l'utilisation des ressources informatiques de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe :

- Je respecte les personnes et leur vie privée. Je ne publie ou n'affiche pas des photos du personnel ou des élèves prises à l'école ou lors d'activités scolaires ou parascolaires, sans autorisation ;
- Je fais preuve de politesse et je ne tiens pas des propos qui portent atteinte à l'honneur ou à la réputation des membres du personnel de la Commission scolaire, d'élèves de la Commission scolaire ou encore de leurs proches ;
- Je respecte la confidentialité des codes d'accès et des mots de passe ;
- Je respecte le droit d'auteur et je ne participe pas à des activités de piratage, notamment par la reproduction illégale de musique, jeux, logiciels et de fichiers ;
- Je respecte les mesures de sécurité établies par la Commission scolaire ;
- Je n'endommage pas les équipements informatiques de l'école ;
- Je ne pose pas de geste visant à introduire et propager des virus, à modifier ou détruire sans autorisation des données ou des fichiers ;
- Je n'utilise pas Internet pour écouter la radio, une émission de télévision, pour enregistrer des fichiers MP3 ou pour participer à des jeux collectifs en dehors d'une activité pédagogique supervisée. Je ne participe pas à des chaînes de lettres ;
- Je n'envoie pas de messages non pertinents ;
- Je ne télécharge pas ou n'envoie pas des propos ou du contenu offensant ou agressif ;
- Je n'installe pas de programmes sans autorisation ;
- Je ne pratique pas d'activité illégale ou contraire à la Politique sur l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication de la commission, ou qui serait incompatible avec la mission de l'école.



Pour avoir le privilège d'utiliser l'Internet, tu dois respecter certains règlements de base :

1. Avoir la permission d'un adulte qui te supervise pour envoyer du courrier électronique, naviguer sur Internet. Tu t'assures de toujours utiliser un langage approprié.
2. Si tu découvres des informations qui ne conviennent pas, tu dois aviser immédiatement la personne responsable de la supervision.

Ces règles s'appliquent également lors de l'utilisation des médias sociaux, blogues, sites de clavardage et autres outils technologiques pendant ou en dehors des heures de classe, à l'école ou ailleurs. Conformément aux règles en vigueur, je suis conscient que l'école peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés sur le disque dur d'un ordinateur ou sur un serveur.

Je comprends mes responsabilités quant à l'utilisation des équipements informatiques mis à ma disposition et adhère aux engagements ci-dessus énumérés. De plus, si je ne respecte pas mon engagement, des sanctions pourront être appliquées allant de la perte du droit d'utilisation des équipements informatiques à la suspension ou à l'expulsion, selon la gravité du manquement.

J'ai pris connaissance de la politique de l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de communication.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

